

Assemblée générale du 15.07.2020



Rapport d'activités annuel 2020 - Année 2019

Introduction	3
---------------------	----------

Organigramme d'iris-Achats au 31.12.2019	4
---	----------

1. La Présidence
2. Les commissaires
 - Les Commissaires du Collège réuni de la Commission Communautaire Commune
 - Le Commissaire régional
 - Le Commissaire iris
3. Le réviseur d'entreprises

Activités 2019 d'iris-Achats	5
-------------------------------------	----------

1. Marchés attribués
2. Marchés arrêtés
3. Marchés lancés en 2019 et attribués en 2020
4. Marchés sous-traités
5. Marchés reconduits
6. Décisions fournisseurs

Conclusion	9
-------------------	----------

Tutelle exercée sur iris-Achats	10
--	-----------

1. Relevé des dossiers iris-Achats soumis à la tutelle d'iris en 2019
2. Désignation d'un directeur général a.i.

Comptes annuels	11
------------------------	-----------

- ◆ iris-Achats : bilan au 31 décembre 2019
 1. Introduction
 2. Situation active et passive au 31.12.2019
 3. Comptes de résultats au 31.12.2019
 4. Rapport du réviseur d'entreprises

Annexes	13
----------------	-----------

- ◆ Rapport annuel 2019 relatif à la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois
- ◆ Rapport du réviseur d'entreprises sur la situation financière de l'association iris-Achats pour l'exercice contrôlé le 31 décembre 2019

Introduction

Le Conseil d'administration a désigné un DG a.i. et lui a donné comme mission de proposer des recommandations au CA en matière :

- d'évolution du positionnement d'iris-Achats vis-à-vis d'autres institutions que les hôpitaux du réseau iris ;
- d'évolution des procédures internes liées aux marchés publics avec les associés et les partenaires d'iris-Achats ;
- d'évolution de l'association elle-même (staffing, gouvernance, associés), en conséquence des points précédents.

L'année 2019 a été marquée par plusieurs changements au niveau de la méthodologie de travail et au niveau de la composition de l'équipe.

Concernant la méthodologie de travail, iris-Achats fixe maintenant des plans-directeurs de 24 mois relatifs aux marchés qui seront analysés et, le cas échéant, réalisés.

Chaque hôpital ayant la liberté de réaliser ses propres marchés pour autant qu'ils ne soient pas inscrits dans lesdits plans-directeurs et pour autant que ces marchés n'aient pas une durée de plus de 24 mois.

iris-Achats s'ouvre également à des collaborations avec d'autres centrales d'achats dont certaines ont déjà concrètement abouti (exemple : CREAT, Bruxelles-Environnement) et d'autres en voie de l'être (exemple : UGAP).

Au niveau de l'équipe, iris-Achats s'est renforcé en expérience technique relative aux différents produits pour lesquels il lance des marchés et a revu son organisation juridique en diminuant son encadrement propre et en débutant une collaboration avec le service juridique du CHU Bruxelles.

Organigramme d'iris-Achats au 31.12.2019

Assemblée générale :

Les membres du Bureau d'iris (6)

M. Renaud WITMEUR (Président)

M. Olivier COLIN

Mme Isabelle EMMERY

Mme Micheline LOIJENS

M. Jeroen SCHOENMAECKERS

M. Etienne WÉRY

Les représentants des associations hospitalières locales (5)

CHUBrg : Mme Laurette ONKELINX

HUDERF : Mme Filiz GÜLES

CHUStP : M. Mohamed OURIAGHLI

IJB : Mme Isabelle RIGAUX

HIS: M. Jean SPINETTE

Médecin (voix consultative)

Dr. Jacques JANI

Conformément à l'article 30 des statuts de l'association « iris-Achats », la composition du Conseil d'administration est identique à celle de l'Assemblée générale. En conséquence, les 11 membres de l'Assemblée générale sont également administrateurs.

1. La Présidence

Conformément à l'article 33 des statuts d'iris-Achats, le Conseil d'administration est présidé par le Président d'iris, Monsieur Renaud WITMEUR.

2. Les commissaires

Les deux commissaires du Collège réuni, Madame Ethel Savelkoel et Monsieur Miguel Lardennois assistent avec voix consultative à toutes les réunions des organes de l'Association.

Monsieur Michel Dierick, Commissaire régional, assiste avec voix consultative à toutes les réunions des organes de l'Association.

Monsieur Eric Mascart, en tant que Commissaire iris, et Madame Nancy Abbeloos, en tant que Commissaire iris suppléant, assistent aux réunions des organes de l'Association et disposent d'un droit de veto sur les décisions de l'Association qui ne seraient pas conformes aux décisions de l'association faïtière iris.

3. Le réviseur d'entreprises

Le Bureau RSM assure le révisorat de l'Association.

Activités 2019 d'iris-Achats

❖ Marchés attribués en 2019

1. Marché public de fournitures ayant pour objet « Amplificateurs de brillance » pour le compte de l'HUDERF et des HIS.

Procédure ouverte.

Marché attribué à la société PHILIPS (incluant 3 options obligatoires, à savoir pour la partie les options « Pack vasculaire pour amplificateur de brillance +/- 3 KW » à concurrence d'un pack et pour la totalité les deux options « Pack vasculaire pour amplificateur de brillance > 12 KW ».

2. Marché public de fournitures ayant pour objet « Spécialités pharmaceutiques à base d'immunoglobulines issues du plasma humain à administration intraveineuse » pour le compte du réseau iris.

Procédure ouverte.

Marché attribué à la société CAF-DCF, pour une durée de 4 ans.

3. Marché public de fournitures ayant pour objet « Livraison, installation et maintenance d'auto-laveurs désinfecteurs, d'un carwasher et de stérilisateur vapeur avec générateur de vapeur à double porte » pour le compte des HIS.

Procédure ouverte.

Marché attribué à la société MMM, y compris la maintenance pour 10 ans dont 2 années de garantie (Intervention financière de la Commission Communautaire Commune).

4. Marché public de fournitures ayant pour objet « Mise à disposition, installation et maintenance de deux automates d'immunodosage avec fourniture des réactifs pour l'analyse de paramètres de chimie et de sérologie » pour le compte du LHUB-ULB.

Procédure ouverte.

Lot 1 « Mise à disposition, installation et maintenance d'un automate d'immunodosage avec fourniture des réactifs pour l'analyse de paramètres de chimie » et Lot 2 « Mise à disposition, installation et maintenance d'un automate d'immunodosage avec fourniture des réactifs pour l'analyse de paramètres de sérologie » attribués à la société DIASORIN :

- lot 1 pour une durée de 4 ans (avec maintenance incluse pour les 3 années après l'année de garantie) ;
- lot 2 pour une durée de 2 ans, reconductible une fois pour une durée de 2 ans fermes, aux mêmes conditions logistiques et financières que celles du marché initial (avec maintenance incluse pour l'année après l'année de garantie ou, en cas de reconduction, les 3 années après l'année de garantie).

5. Marché public de fournitures ayant pour objet « Mise à disposition, installation et maintenance d'automates de coagulation pour les analyses de routine et spéciales avec fourniture des réactifs » pour le compte du LHUB-ULB.

Procédure négociée sans publication préalable (conformément à l'article 42, § 1^{er}, c) de la loi du 17 juin 2016).

Lot 1 « Mise à disposition, installation et maintenance d'automates de coagulation pour les analyses de routine avec fourniture des réactifs » attribué à la société SIEMENS HEALTHCARE SA, pour une durée de 4 ans, ;

Lot 2 « Mise à disposition, installation et maintenance d'un automate de coagulation pour les analyses spéciales avec fourniture des réactifs » attribué à la société WERFEN SA, pour une durée de 4 ans.

6. Marché public de fournitures ayant pour objet « Mise à disposition, installation et maintenance de 4 chaînes d'analyse d'urine automatisées avec fourniture de réactifs » pour le compte du LHUB-ULB.

Procédure négociée sans publication préalable (conformément à l'article 42, § 1^{er}, c) de la loi du 17 juin 2016).

Marché attribué à la société MENARINI BENELUX SA, pour une durée de 4 ans.

7. Marché public de services ayant pour objet « Assurances portant sur la responsabilité civile générale des hôpitaux, la responsabilité médicale, la responsabilité objective incendie et explosion, la responsabilité objective expérimentations et la responsabilité civile entreprise » pour le compte du réseau iris, du CHU Bruxelles et du LHUB-ULB.

Procédure concurrentielle avec négociation.

Lot 1 « Hôpitaux iris Sud ».

Lot 2 « CHU Bruxelles, LHUB-ULB, CHU Saint-Pierre, CHU Brugmann, Institut Jules Bordet, HUDERF ».
 Lot 3 « Responsabilité objective expérimentations » - CHU Saint-Pierre, CHU Brugmann et HUDERF.
 Les 3 lots ont été attribués à la société AMMA, pour une durée 4 ans.

8. Marché public de fournitures ayant pour objet « Shavers d'orthopédie » pour le compte des HIS.

Procédure concurrentielle avec négociation.

Marché attribué à la société ARTHREX SPRL, pour une durée de 4 ans.

9. Marché public de fournitures ayant pour objet « Spécialités pharmaceutiques à base de rituximab » pour le compte du réseau iris.

Procédure ouverte.

Lot 1 « Spécialités pharmaceutiques à base de rituximab pour administration intraveineuse » attribué à la société SANDOZ SA, pour une durée de 3 ans.

Lot 2 « Spécialités pharmaceutiques à base de rituximab pour administration sous-cutanée » attribué à la société NV ROCHE SA, pour une durée de 3 ans.

10. Marché public ayant pour objet « Fourniture de spécialités pharmaceutiques à base d'érythropoïétine (EPO) de longue durée d'action » pour le compte du réseau iris.

Procédure ouverte.

Lot 1 « Spécialités pharmaceutiques à base d'érythropoïétine de longue durée d'action et remboursées dans l'insuffisance rénale » attribué à la société ROCHE SA, pour une durée d'1 an, pouvant être reconduit tacitement à 2 reprises pour une année supplémentaire.

(Lot 2 - voir le point 1 dans les marchés arrêtés en 2019).

11. Marché public de fournitures ayant pour objet « Thermomètres digitaux flexibles » pour le compte du réseau iris.

Procédure négociée sans publication (conformément à l'article 42, § 1^{er}, 1°, a) de la loi du 17 juin 2016).

Marché attribué à la société WM SUPPLIES SPRL, pour une durée de 2 ans.

❖ Marchés arrêtés en 2019

1. Marché public ayant pour objet « Fourniture de spécialités pharmaceutiques à base d'érythropoïétine (EPO) de longue durée d'action » pour le compte du réseau iris.

Procédure ouverte.

Aucune offre n'ayant été constatée pour le Lot 2 « Spécialités pharmaceutiques à base d'érythropoïétine de longue durée d'action et remboursées en chimiothérapie », il a été décidé de ne pas l'attribuer (conformément à l'article 58, § 1^{er} de la loi du 17 juin 2016) et de le relancer en procédure négociée sans publication préalable (conformément à l'article 42, § 1, 1°c de la loi du 17 juin 2016 - voir le point 2 dans les marchés lancés en 2019).

(Lot 1 - voir le point 10 dans les marchés attribués en 2019).

2. Marché public de fournitures ayant pour objet la « Mise à disposition, installation et maintenance de 4 chaînes d'analyse d'urine automatisées avec fourniture des réactifs » pour le compte du LHUB-ULB.

Procédure ouverte.

Considérant que les trois offres remises dans le cadre du marché public susmentionné étaient inappropriées puisqu'elles n'étaient manifestement pas en mesure, sans modifications substantielles, de répondre aux besoins et aux exigences du pouvoir adjudicateur spécifiés dans le cahier spécial des charges, il a été décidé de ne pas l'attribuer (conformément à l'article 85 de la loi du 17 juin 2016) et de le relancer en procédure négociée sans publication préalable (conformément à l'article 42, § 1, 1°c de la loi du 17 juin 2016 - voir le point 6 dans les marchés attribués en 2019).

❖ Marchés lancés en 2019 et attribués en 2020

1. Marché public de fournitures ayant pour objet « Spécialités pharmaceutiques à base d'érythropoïétine (EPO) de courte durée d'action » pour le compte du réseau iris.

Procédure ouverte.

Marché attribué à la société ROCHE SA, pour une durée de 3 ans.

2. Marché public ayant pour objet « Fourniture de spécialités pharmaceutiques à base d'érythropoïétine (EPO) de longue durée d'action et remboursées en chimiothérapie » pour le compte du réseau iris.

Procédure négociée sans publication préalable (conformément à l'article 42, § 1, 1^c de la loi du 17 juin 2016).

Marché attribué à la société AMGEN SA, pour une durée de 3 ans.

3. Marché public de fournitures ayant pour objet « Mise à disposition et maintenance par contrat réactifs de 7 analyseurs de gazométrie » pour le compte des HIS.

Procédure négociée directe avec publication préalable (conformément à l'article 41, §1, 1^o de la loi du 17 juin 2016).

Marché attribué à la société WERFEN NV, pour une durée de 4 ans.

4. Marché public de fournitures ayant pour objet « Livraison, mise en service et maintenance d'un mammographe numérique avec tomosynthèse, d'un scanner 128 coupes, d'un scanner à visée cardiologique et d'une salle de radiologie télécommandée avec un mobile et un détecteur partagé » pour le compte du CHU Brugmann et des HIS.

Procédure ouverte.

Lot 1 « Livraison, mise en service et maintenance d'un mammographe numérique avec tomosynthèse ».

Lot 2 « Livraison, mise en service et maintenance d'un scanner 128 coupes ».

Lot 3 « Livraison, mise en service et maintenance d'une salle de radiographie télécommandée avec un mobile et un détecteur partagé ».

Lot 4 « Livraison, mise en service et maintenance d'un scanner 256 coupes à visée cardiologique ».

Lots 1, 3 et 4 attribués à la société SIEMENS HEALTHCARE SA ;

Lot 2 attribué à la société CANON MEDICAL SYSTEMS BELGIUM SA.

Les offres comprennent une garantie de 2 ans et une maintenance de 8 ans.

❖ **Marchés sous-traités en 2019**

1. Marché public ayant pour objet « Fournitures de bureau et papiers » pour le compte du réseau iris.

Adhésion à la centrale d'achats Bruxelles Environnement, pour une durée de 3 ans.

2. Marché public de fournitures ayant pour objet « mise à disposition de photocopieurs noir et blanc et/ou avec maintenance et assistance technique complète et fourniture de consommables » pour le compte du réseau iris.

Adhésion des hôpitaux du réseau iris, indépendamment d'iris-Achats, à la centrale d'achats Creat (anciennement Farys).

3. Marché public de services ayant pour objet « Voiture de leasing » pour le compte d'iris-Faitière.

Adhésion à la centrale d'achats Creat (anciennement Farys).

❖ **Marchés reconduits en 2019**

1. Marché public ayant pour objet « Fournitures de cassettes avec mise à disposition et maintenance d'une plateforme de biologie moléculaire de type « point of care » permettant la détention de multiples organismes dans une approche syndromique pour les affections méningo-encéphalitiques et respiratoires » pour le compte du LHUB-ULB.

Appel d'offres ouvert.

Marché attribué à la société BIOMERIEUX BENELUX SA, pour une durée de 3 ans.

Échéance le 7 octobre 2019 et reconduction de 2 années supplémentaires aux mêmes conditions logistiques et financières. Nouvelle échéance le 7 octobre 2021.

2. Marché public de services ayant pour objet « Transports de prélèvements » pour compte du LHUB et des HIS.

Procédure négociée sans publication.

Lot 1 « Transports pour le LHUB (à horaire fixe et sur appel) ».

Lot 2 « Transports pour HIS (à horaire fixe) ».

Lot 3 « Transports pour HIS (sur appel) ».

Les 3 Lots ont été attribués à la société EMERGENCY MEDICAL DELIVERY SPRL, pour une durée de 2 ans.

Échéance le 24 juillet 2019 et reconduction de 2 années supplémentaires aux mêmes conditions logistiques et financières. Nouvelle échéance le 24 juillet décembre 2021.

❖ Décisions fournisseurs en 2019

1. Marché public de fourniture d' « Extincteurs » pour l'ensemble du réseau iris.

Procédure négociée directe avec publicité.

Lot 1 « Location et maintenance d'extincteurs » et Lot 2 « Maintenance des extincteurs existants » attribués à la société SICLI, pour une durée de 4 ans.

Échéance le 4 janvier 2019 et garantie des conditions par la société, à 2 reprises, pour une année supplémentaire à partir du 1^{er} janvier. Nouvelle échéance le 31 décembre 2020.

Conclusion

Bilan 2019



Cela fait donc 17 ans (2002-2019) déjà qu'ont été organisés les premiers marchés publics globalisant les volumes d'achats des hôpitaux du réseau iris. Seize ans qu'iris-Achats associe les diverses compétences techniques du personnel du réseau à son expertise achats consolidés et marchés publics afin de permettre au personnel de disposer des produits les plus performants et des technologies les plus avancées pour la meilleure des prises en charge des patients. Qualité et sécurité pour les patients et pour le personnel à des conditions d'achat optimisées grâce à une approche et un esprit réseau iris.

Au 31 décembre 2019, iris-Achats a lancé 8 marchés, 3 marchés ont été reconduits et 12 contrats ont été conclus. Ils ont concerné tous les domaines d'activités des hôpitaux iris. On peut notamment compter parmi ces marchés, l'approvisionnement de shavers d'orthopédie, de médicaments (type Rituximab et EPO courte et longue durée d'action), la mise à disposition d'automates de coagulation, de chaînes d'analyse d'urine automatisées, d'analyseur de gazométrie et l'achat d'équipements d'imagerie médicale.

Composition de l'équipe d'iris-Achats au 31 décembre 2019 :

André BRAUNS	Infirmier gestionnaire
Jean DE MEERSMAN	Acheteur
Jean-Christophe GAUTIER	Directeur des Achats
Nabil HAYEF	Pharmacien
Alice NAVARRE	Pharmacien gestionnaire
Coralie PION	Secrétaire de direction
Jean-François SERVAIS	Acheteur
Carmen SANCHEZ	Secrétaire de direction
Dirk THIELENS	Directeur général a.i.
Vincent VANDEVELDE	Acheteur
Serge VAN PRAET	Pharmacien

Tutelle exercée sur iris-Achats

1. Relevé des dossiers iris-Achats soumis à la tutelle d'iris en 2019

Date	BCA	CA	Libellé
24-01-19	x		MP de fournitures - « Shavers d'orthopédie » pour le compte de HIS - Décision de ne pas attribuer le marché initial et de relancer le marché.
30-01-19	x		MP de fournitures - « Mise à disposition, installation et maintenance de deux automates d'immunodosage avec fourniture des réactifs pour l'analyse de paramètres de chimie et de sérologie pour compte du LHUB-ULB - Décision d'attribution. MP de services - « Assurances portant sur la responsabilité civile générale des hôpitaux, la responsabilité médicale, la responsabilité objective incendie et explosion, la responsabilité objective expérimentations et la responsabilité civile entreprise » pour le compte du réseau iris, du CHUBxl et du LHUB-ULB - Décision de retrait de la décision d'attribution du 23 octobre 2018.
19-02-19	x		MP de fournitures - « Mise à disposition, installation et maintenance de 4 chaînes d'analyse d'urine automatisées avec fourniture des réactifs » pour le compte du LHUB-ULB – Décision de non attribution MP de services - Assurances portant sur la responsabilité civile générale des hôpitaux, la responsabilité médicale, la responsabilité objective incendie et explosion, la responsabilité objective expérimentations et la responsabilité civile entreprise pour le compte du réseau iris, du CHUBxl et du LHUB-ULB - Décision d'attribution
27-02-19	x		MP de fournitures - Spécialités pharmaceutiques à base de rituximab » pour le compte du réseau iris – Décision de lancement.
	x		Décision du Directeur Général de joindre la centrale d'achats FARYS.
27-03-19		x	Rapport d'activités 03/2018 et 01/2019.
05-04-19	x		MP de fournitures - « Mise à disposition, installation et maintenance de 4 chaînes d'analyse d'urine automatisées avec fourniture des réactifs » pour le compte du LHUB-ULB - Décision de lancement
	x		MP de fournitures - « Spécialités pharmaceutiques à base d'érythropoïétine (EPO) de courte durée d'action » pour le compte du réseau iris - Décision de lancement
	x		MP de fournitures - « Spécialités pharmaceutiques à base d'érythropoïétine (EPO) de longue durée d'action » pour le compte du réseau iris - Décision de lancement
17-05-19	x		MP de fournitures ayant pour objet « Spécialités pharmaceutiques à base de rituximab » pour le compte du réseau iris.
21-06-19	x		MP de fournitures ayant pour objet « Mise à disposition, installation et maintenance de 4 chaînes d'analyse d'urine automatisées avec fourniture des réactifs » pour le compte du LHUB-ULB - Décision d'attribution
26-06-19		x	Rapport annuel 2019 - année 2018 - comptes 2018
06-09-19	x		MP fournitures - Mise à disposition, installation et maintenance d'automates de coagulation pour les analyses de routine et les analyses spéciales avec fourniture des réactifs – lots 1 et 2 - Décision d'attribution
13-11-19	x		MP de fournitures – Acquisition de Shavers d'orthopédie – Décision d'attribution. MP de fournitures - Livraison, mise en service et maintenance d'un mammographe numérique avec tomosynthèse, d'un scanner 128 coupes, d'un scanner à visée cardiologique et d'une salle de radiologie télécommandée avec un mobile et un détecteur partagé pour le compte de HIS et du CHUBrg - Décision de lancement
13-12-19	x		MP de fournitures – Fourniture de spécialités pharmaceutique à base d'érythropoïétine (EPO) de longue durée d'action - (Lot 1) – Décision d'attribution / (Lot 2) - Décision de renonciation et de relance.
18-12-19		x	Rapport d'activités 202-03 2019 - Budget 2020
		x	Prolongation de la mission de Dirk Thielens en qualité de DG a.i. jusqu'au 30/06/2020

Comptes annuels

iris-Achats: bilan au 31 décembre 2019

L'association iris-Achats tient une comptabilité en partie double conformément à la loi du 17 juillet 1975 relative à la comptabilité et aux comptes annuels des entreprises.

Les comptes annuels, arrêtés au 31 décembre 2019, se clôturent avec un résultat en léger bénéfice de 24.132 ; il est proposé de l'attribuer au résultat reporté. Le total du bilan s'élève, quant à lui, à 969.044 €.

En matière de règles d'évaluation, il convient de souligner la particularité qui consiste à amortir totalement les investissements à charge de l'exercice d'acquisition.

Les créances présentent un solde de 294.343 € et représentent principalement les montants relatifs au Management fee.

Les valeurs disponibles s'élèvent à 658.876 € au 31.12.2019 dont 438.706 € placés en compte Treasury+ (compte d'épargne).

La réorganisation débutée en 2018 a eu comme conséquence une diminution du personnel employé (des engagements ont été faits en fin d'année et début 2020) ainsi que l'utilisation d'une provision pour licenciement de 50.000 € constituée dans les comptes de 2018.

Les produits à reporter concernent le management fee du premier trimestre 2020 qui fait l'objet d'une facturation anticipée.

Sont joint au présent rapport les comptes annuels format Banque nationale ainsi que le rapport de certification de notre réviseur d'entreprise.

UNITE TVA 1000

L'unité TVA 1000 est reconnue comme un seul assujetti et se substitue aux membres en ce qui concerne l'exercice de tous les droits qui leur ont été accordés et de toutes les obligations imposées par le Code de la TVA.

Les membres de l'Unité TVA 1000 sont la Ville de Bruxelles (représentant de l'Unité 1000), le CPAS de Bruxelles, les Cuisines bruxelloises, les hôpitaux du réseau Iris (Hôpitaux Iris Sud, CHU Brugmann, CHU Saint-Pierre, Institut Bordet et l'HUDERF), le LHUB, l'Association iris-Faïtière, l'Association iris-Achats, le CHU de Bruxelles.

La convention régissant le fonctionnement de l'Unité TVA « Unité 1000 » et déterminant les droits et obligations des membres de l'Unité TVA prévoit en son article 10 :

« 10.1. Vis-à-vis de l'administration belge de la TVA, les membres sont responsables solidairement des dettes TVA de l'Unité TVA nées pendant la période durant laquelle ils sont membres de celle-ci.

10.2. Les parties conviennent toutefois qu'entre elles, elles restent individuellement responsables du paiement de la part de la dette TVA qui leur incombe.

10.3. Le représentant qui aurait payé la dette TVA de l'Unité TVA auprès de l'administration belge de la TVA a le droit de réclamer la part qui leur incombe aux autres Membres. Les parties conviennent que l'exercice de ce droit eut avoir lieu également après l'exclusion ou le retrait d'un membre ».

Iris-Achats - Annexes

1. Rapport du réviseur aux comptes - RSM

2. Rapport annuel 2019 relatif à la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois

Le présent rapport est basé sur l'ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois du 14 décembre 2017. Il reprend, pour l'année 2019, les éléments suivants :

- 1) Relevé des présences en réunion, rémunérations et avantages de toute nature ainsi que des frais de représentation
- 2) Liste des voyages des mandataires publics
- 3) Inventaire des marchés publics
- 4) Liste des subsides octroyés à iris-Achats

1) Relevé des présences en réunion, rémunérations et avantages de toute nature ainsi que des frais de représentation

NOM	Prénom	Numéro national	Rôle linguistique	Adresse	N°	C.P.	VILLE	Type de mandat ou fonction dérivée	Mandat rémunéré ou non rémunéré	Début	Fin	Nombre total de réunions
WITMEUR	Renaud	690514.003.91	FR	Rue Colonel Chaltin	103	1180	Uccle	Président de l'AG et du CA	Mandat non rémunéré	1/01/2019	31/12/2019	3
BOUSSET	Sven	740404.091.13	NL	Ijzerplein	3 bte013	1000	Bruxelles	Membre de l'AG et du CA	Mandat non rémunéré	1/01/2019	21/06/2019	0
COLIN	Olivier	870522.387.39	FR	Avenue du 11 Novembre	76 bte 7	1040	Etterbeek	Membre de l'AG et du CA	Mandat non rémunéré	13/12/2019	31/12/2019	2
DEFECHE	Laure-Mélanie	791027.260.77	FR	Avenue des Gaulois	1	1040	Etterbeek	Membre de l'AG et du CA	Mandat non rémunéré	1/01/2019	21/06/2019	3
EMMERY	Isabelle	660703.396.76	FR	Avenue Nellie Melba	59	1070	Anderlecht	Membre de l'AG et du CA	Mandat non rémunéré	1/01/2019	31/12/2019	4
LOIJENS	Micheline	460718.164.20	FR	Avenue de l'Orée	12 bte 10	1000	Bruxelles	Membre de l'AG et du CA	Mandat non rémunéré	13/12/2019	31/12/2019	2
OBERWOITS	Jacques	510216.163.54	FR	Avenue du Pérou	39	1000	Bruxelles	Membre de l'AG et du CA	Mandat non rémunéré	1/01/2019	21/06/2019	3
SCHOENMAECKERS	Jeroen	830921.319.81	NL	Steylsstraat	77 bte 14	1020	Brussel	Membre de l'AG et du CA	Mandat non rémunéré	13/12/2019	31/12/2019	2
WERY	Etienne	691104.237.05	FR	Rue Vanderschrick	15 bte2	1060	Saint-Gilles	Membre de l'AG et du CA	Mandat non rémunéré	1/01/2019	31/12/2019	5
COOMANS DE BRACHENE	Geoffroy	770124.219.06	FR	Rue aux Laines	13	1000	Bruxelles	Membre de l'AG et du CA	Mandat non rémunéré	01/01/2019	21/06/2019	3
GÜLES	Filiz	680315.316.04	FR	Boulevard Lambertmont	153 Bte ERTC	1030	Schaerbeek	Membre de l'AG et du CA	Mandat non rémunéré	13/12/2019	31/12/2019	2
HOUBA	Delphine	850528.282.19	FR	Quai du Chantier	7 bte3	1000	Bruxelles	Membre de l'AG et du CA	Mandat non rémunéré	1/01/2019	21/06/2019	0

NOM	Prénom	Numéro national	Rôle linguistique	Adresse	N°	C.P.	VILLE	Type de mandat ou fonction dérivée	Mandat rémunéré ou non rémunéré	Début	Fin	Nombre total de réunions
LAPORTE	Caroline	760423.446.03	FR	Rue de la Cité	38/1e	1050	Ixelles	Membre de l'AG et du CA suppléant	Mandat non rémunéré	1/01/2019	21/06/2019	0
MEJBAR	Mounia	730620.302.91	FR	Place du Jardin aux Fleurs	3 bte004	1000	Bruxelles	Membre de l'AG et du CA	Mandat non rémunéré	1/01/2019	21/06/2019	0
OURIAGHLI	Mohamed	671121.295.74	FR	Avenue de la Bugrane	118	1020	Bruxelles	Membre de l'AG et du CA	Mandat non rémunéré	13/12/2019	31/12/2019	2
ONKELINX	Laurette	581002.308.47	FR	Rue de Payot	13	1380	Lasne	Membre de l'AG et du CA	Mandat non rémunéré	13/12/2019	31/12/2019	0
PARDONGE	Josiane	470124.296.75	FR	Rue Général Henry	16	1040	Etterbeek	Membre de l'AG et du CA	Mandat non rémunéré	1/01/2019	21/06/2019	3
RIGAUX	Isabelle	680927.234.59	FR	Rue du Craetveld	53	1120	Bruxelles	Membre de l'AG et du CA	Mandat non rémunéré	13/12/2019	31/12/2019	2
SPINETTE	Jean	720108.081.34	FR	Rue Emile Feron	180	1060	Saint-Gilles	Membre de l'AG et du CA	Mandat non rémunéré	13/12/2019	31/12/2019	2
TOLLET	Robert	460326.425.73	FR	avenue Jacques Pastur	148	1180	Uccle	Membre de l'AG et du CA	Mandat non rémunéré	1/01/2019	21/06/2019	0
RILLAERTS	Stéphane	630429.375.09	FR	Chemin du Croiseau	73	7060	Horrues	Membre de l'AG et du CA suppléant	Mandat non rémunéré	1/01/2019	21/06/2019	1
BOCQUET	Martine	550902.420.59	FR	Rue Timmemans	77	1190	Forest	Commissaire du Gouvernement	Mandat non rémunéré	1/01/2019	21/03/2019	1
MEZOULI	Mohamed	751121.279.64	FR	Avenue de la Réforme	62	1083	Ganshoren	Commissaire du Gouvernement	Mandat non rémunéré	21/06/2019	21/06/2019	2
DIERICK	Michel	610915.205.10	FR	Dorpstraat	83D	1785	Merchtem	Commissaire du Gouvernement	Mandat non rémunéré	13/12/2019	31/12/2019	2
SAVELKOUL	Ethel	690712.212.53	NL	Hoonstraat	90	1040	Etterbeek	Commissaire du Collège Réuni	Mandat non rémunéré	1/01/2019	31/12/2019	5
HACKEN	Laurent	840316.309.26	FR	Avenue Général Dumonceau	71	1190	Forest	Commissaire du Collège Réuni	Mandat non rémunéré	1/01/2019	21/06/2019	1

2) Liste des voyages des mandataires publics : pas de voyage.

3) Inventaire des marchés publics : pas de marché.

4) Liste des subsides octroyés à iris-Achats : pas de subside.